

Améliorer la prise en charge de la douleur post-opératoire

Public : personnel soignant.

Durée : 2 jours.

Objectifs spécifiques :

- faire le point sur la législation et la réglementation relatives à la prise en charge de la douleur post-opératoire ;
- mieux prévenir, évaluer et traiter la douleur post-opératoire ;
- développer les connaissances sur les analgésiques et leurs modes d'utilisation ;
- suggérer et mettre en place des stratégies de prise en charge de la douleur, notamment par les protocoles de soins.

Contenu et formateurs :

1^{ère} séquence – d'1 jour – animée par un Médecin Anesthésiste-Réanimateur :

- I - La présentation du contexte législatif de la prise en charge de la douleur, sa réalité et son évolution.
- II- Un rappel sur l'anatomophysiologie de la douleur et ses différents aspects.
- III - La démarche clinique face au sujet souffrant de douleurs post-opératoires.
- IV- L'évaluation de la douleur par le biais des différentes échelles.
- V - Les principes généraux de la prise en charge thérapeutique de la douleur post-opératoire.

2^{ème} séquence – d'1 jour – animée par un cadre de santé :

- I - La douleur et le cadre législatif vis à vis des différents métiers.
- II- Le rôle infirmier dans le cadre de la prise en charge de la douleur post-opératoire : les modalités concrètes, la feuille de surveillance, l'intérêt de l'analyse de la communication non verbale
- III - Comment intégrer un outil d'évaluation de la douleur post-opératoire dans un service : sa conception, sa mise en place, son évaluation
- IV- A propos des droits et des devoirs des malades et des soignants.
- V - Conclusion sur le rôle propre des soignants dans une prise en charge pluridisciplinaire de la douleur.